

L'IMPORTANCE DES ACTES DE PAROLE DANS LA CONTEXTUALISATION DE L'APPRENTISSAGE DU FLE

Aslıhan Elif KANMAZ*

Résumé

S'exprimer correctement et transmettre un message adapté à son intention peut être aussi délicat que de marcher dans un jardin de cactus quand il s'agit d'une interaction en exolingue car les compétences pragmatiques et socio-culturelles se mêlent aux compétences linguistiques. Des lacunes dans les compétences pragmatiques constituent un obstacle plus important que celles qui sont linguistiques par le fait que l'interlocuteur risque de ne pas pouvoir transmettre son intention de départ. Au cours de ce trajet aussi dangereux que difficile, les actes de parole destinés à des contextes particuliers peuvent atténuer l'embarras de l'interlocuteur qui tente d'exprimer son intention en utilisant une langue qui, pour lui, n'est pas native. Cependant, les actes de paroles, utilisés les plus fréquemment dans les interactions quotidiennes étant universels, leur formulation varie d'une langue à une autre pour des raisons socio-culturelles. De ce fait, la place qu'ils occupent dans l'enseignement des langues étrangères constitue en grandes lignes l'objet d'étude de cette recherche. Afin de limiter le cadre, l'acte de reproche a été choisi entre autres dans le contexte de sa réalisation et de ses effets éventuels sur la conduite de l'interaction franco-turque. Le choix particulier de cet acte a été motivé par son caractère dévalorisant selon les règles de la politesse verbale car elles sont socio-culturellement différentes. Quant au choix des interactions franco-turques, on peut l'expliquer par la volonté d'analyser les stratégies discursives auxquelles les apprenants turcs recourent dans des interactions en exolingue et face à leur partenaire natif de la langue en interaction. En raison du fait que les interlocuteurs appartiennent à des cultures différentes, il serait intéressant d'observer l'expression en français du regret par des apprenants turcs de FLE, les procédés d'accomplissement de l'acte en question et la prise en compte du caractère dévalorisant du reproche dans la mesure des relations interpersonnelles.

Mots-clés : Acte de reproche, politesse interculturelle, didactique du FLE, compétence pragmatique

*Docteure, Özel Küçük Prens Lisesi, aslihan@burdayiz.biz

1. Introduction

Le reproche a pour contexte une attitude considérée comme inappropriée, une conduite considérée comme incorrecte, une insatisfaction, voire parfois une irritation. Tous ces traits caractéristiques de nature négative rendent l'énonciation du reproche complexe à manier en termes de politesse. Austin le catégorise comme l'acte réactif par le fait qu'il constitue une réaction à un certain acte défavorable initiatif de l'interlocuteur. D'après la classification de Searle, le reproche devra appartenir aux expressifs du fait qu'il exprime le déplaisir, le manque de satisfaction, donc l'état psychologique de celui qui l'émet. Quant au but illocutoire du reproche, c'est de provoquer une humiliation, un sentiment de culpabilité, de remords. Il s'agit encore d'une intrusion de l'interlocuteur qui exprime le reproche afin de signaler les défauts ou les manques de son partenaire.

La politesse verbale, autrement dit linguistique, dont il est question dans ce travail de recherche réside dans la préservation de la conduite harmonieuse de l'interaction. Pour ce faire, elle a recours à une série de stratégies linguistiques qui évitent de discréditer le prestige, l'image sociale de l'interlocuteur. Ce travail de maniement linguistique devra être effectué réciproquement. Les interlocuteurs appartenant à différentes cultures disposent de stratégies linguistiques qui leur sont propres, car leur rituel communicatif est lié au système de valeurs de leur communauté d'appartenance. De ce fait, comme pour tous les actes de parole, la manifestation verbale du reproche est culturellement déterminée et varie profondément d'une culture à une autre. Ces variations culturelles devront donc être prises en compte du point de vue de leur potentiel nuisible aux interactions. Notamment pour les actes de parole comme le reproche, qui sous-entend une valeur conflictuelle par son caractère désapprobateur.

L'objet d'étude de ce travail de recherche étant les formulations du reproche par les apprenants turcs du FLE dans un contexte interculturel, nous envisageons d'analyser les stratégies discursives qu'ils utilisent, du point de vue de l'aptitude à éviter les chocs interactionnels et culturels. On s'interroge ainsi sur les capacités pragmatiques de leur acquisition linguistique.

2. Analyse de l'étude

Les actes de reproches accomplis par les apprenants en réaction à la situation problématique seront donc analysés selon la théorie de politesse étudiée par Goffman, Brown et Levinson et Kerbrat-Orecchioni entre autres. Dans un premier temps, les actes de reproches seront étudiés du point de vue de leur formulation directe / indirecte. Ensuite, ils seront analysés dans le cadre de la politesse négative vs positive. Les faces affectées des interlocuteurs, le degré de menace du reproche seront ainsi abordés. Enfin les stratégies de la politesse négative ou positive auxquelles recourent les apprenants seront recherchées dans les formulations des reproches. Au final, les résultats d'analyse que l'on obtiendra seront étudiés dans le cadre de la didactique des langues étrangères en général, du Français comme langue étrangère plus particulièrement. Les raisons des lacunes pragmatiques et linguistiques éventuelles seront étudiées en vue d'une amélioration.

2.1. Formulation du reproche

La formulation directe des actes de parole est accomplie au moyen du verbe performatif concerné, qui, pour notre étude, est le verbe 'reprocher'. Cette manière d'exprimer le reproche n'est pas rencontrée dans les actes qui constituent notre corpus. Quant aux formulations indirectes, on constate une variété de construction telle qu' 'assertive', 'interrogative' et 'directive'. Formuler son acte de parole de manière indirecte est une stratégie de politesse substitutive. Cependant, dans notre corpus il existe des formulations indirectes qui dévalorisent d'avantage les faces cibles que d'amoinrir l'effet de la menace.

2.1.1. Formulations indirectes assertives

Parmi les formules assertives indirectes du reproche utilisées dans le corpus, on retrouve le verbe 'détester'. Le verbe 'détester' est porteur de l'appréciation négative de celui qui y a recours et transmet le sentiment de 'ne pas pouvoir supporter'. Cette construction du reproche est un FTA qui touche la face positive de l'interlocuteur cible.

Je déteste la salle où nous étudions.

Parmi les formulations du reproche au moyen du verbe 'détester', la plus indirecte et sous-entendue est : '*Je déteste la salle où nous étudions.*' car la cible n'est évoquée nulle part. De même que le verbe 'détester' l'adjectif 'désordonné(e)' est utilisé dans les actes de reproche du corpus comme attaque verbale envers la face positive du partenaire. Les tournures sont à la forme affirmative et visent explicitement l'interlocuteur destinataire par l'emploi du pronom sujet 'tu'. On constate dans certaines formulations un recours aux stratégies de politesse positive définies par Kerbrat-Orecchioni. Ces stratégies qui précèdent le reproche ont pour fonction de ménager la face positive de la personne subissant le reproche.

Je m'excuse mais tu es très désordonnée.

Parmi les reproches contenant l'adjectif 'désordonné' on relève d'autres exemples avec un degré de menace plus fort dans le cadre de la politesse.

Je crois que tu es venu d'une famille un peu désordonnée parce que je trouve que tu es très irresponsable. Change un peu ! Ton attitude me dérange beaucoup. Je ne suis pas très ordonné non plus mais je peux trouver mes affaires.

Il existe également des formules hypothétiques de menace qui expriment les conditions nécessaires à la réconciliation. Le fait que ces conditions soient mentionnées par l'interlocuteur qui fait le reproche les deux faces du partenaire sont touchées. La face positive, placée en situation d'infériorité par l'interlocuteur, est atteinte car celui-ci profère un jugement. Quant à la face négative, elle est touchée par une violation du droit de vivre sa vie. Le FTA vise donc son territoire affectif. Des formulations hypothétiques à la forme négative recèlent un fort degré de dépréciation pour les deux faces de l'interlocuteur à qui on fait le reproche. Le FTA atteint sa face positive tout en l'empêchant de réagir, et celle négative est menacée d'une violation d'intimité.

Si tu ne fais pas des choses que je vais dire, et bien, je vais te repousser de la maison et je suis sérieux.

2.1.2. Formulations indirectes directives

On constate fréquemment des formulations indirectes sous forme d'ordre dans le corpus. Les actes dits directifs atteignent la face de l'in-

terlocuteur qui les subit par le fait qu'ils imposent ou sollicitent un comportement. Ils constituent donc une violation territoriale. Or la politesse verbale exige l'évitement de toute sorte d'imposition et la liberté de choix de l'interlocuteur partenaire.

Le corpus expose différentes manières de manifester son reproche en donnant des ordres. Toutes les formulations exigeant de l'interlocuteur cible d'exécuter un ordre ont été catégorisées sous cette rubrique. Certains ont été adoucis par des procédés de politesse, d'autres ont été renforcés. Les formules de reproche accomplies au moyen du verbe 'pouvoir' semblent relativement moins menaçantes dans le cadre des directifs.

Tu peux mettre des vêtements que tu as portés dans la machine.

Tu ne peux pas laisser tes déchets là-bas.

Dans ces exemples le fait que l'interlocuteur qui fait le reproche évite des formulations impératives est une tentative de protection des deux faces de son partenaire. Quant aux formulations négatives au moyen du modalisateur 'pouvoir', notamment avec le pronom sujet 'tu', elles fonctionnent comme interdiction. Interdire à quelqu'un de faire quelque chose, c'est lui ôter la libre disposition de ses biens. Il s'agit donc d'une violation du droit de vivre sa vie.

Mis à part le modalisateur 'pouvoir', les constructions indirectes à valeur directive ont été formulées à partir de la tournure impersonnelle 'il faut'. Cette formulation qui ne vise personne, est l'affirmation relativement adoucie d'une obligation, d'une nécessité. Même si son emploi au conditionnel est préférable dans le cadre de la politesse verbale, elle se présente le plus fréquemment dans le corpus au présent de l'indicatif et à la forme affirmative, suivie d'un infinitif. L'obligation ou la nécessité n'étant pas pointée explicitement vers quelqu'un, le fait d'assumer ou d'ignorer la responsabilité est lié à la volonté de l'interlocuteur en position de destinataire. Parmi ce type de formules directives rencontrées, certaines se montrent plus adoucies que d'autres plus durcies.

Il faut être organisé un peu hein ?

Il faut utiliser les toilettes comme tu as trouvé mais tu ne le fais pas. Je ne veux pas y entrer.

Une autre manière d'exprimer le reproche par une formulation directive dans le corpus, est de l'accomplir au moyen du verbe 'devoir'. Le verbe 'devoir' exprime une obligation, une imposition et est donc menaçant pour la face positive et négative de l'interlocuteur à qui il s'adresse. Cette tournure indirecte de reproche est plus fréquemment accomplie avec le pronom 'tu', ce qui vise explicitement l'interlocuteur à qui on fait le reproche. Parmi ces formules on constate celles qui ont été relativement adoucies, ainsi que d'autres qui ont été durcies.

A côté de ça, tu dois essuyer la salle de bains quand tu finis de te doucher et porte des pantoufles parce que je vois beaucoup d'eau par terre, une fois je serai tombé. C'est très dangereux. Fais attention à ça, s'il te plaît.

La plupart des formulations sont accompagnées d'une justification qui fonctionne comme preuve de l'accusation et donc dépossède l'interlocuteur subissant le reproche de son droit de nier sa faute.

La formulation la moins atténuée du reproche parmi les actes directs est celle ayant recours à l'impératif. Cette manière d'exprimer son reproche est également la plus fréquente dans le corpus. Une autre constatation étonnante a été de voir qu'un tiers des formulations à l'impératif étaient accomplies à la forme négative, ce qui multiplie le degré de menace du reproche. Le fait d'exprimer son reproche au moyen d'une formule à l'impératif, donc d'un ordre ou d'une interdiction est une violation de double face. L'interlocuteur qui enjoint, met son partenaire dans une position basse par rapport à lui et atteint donc sa face positive. Ces ordres étant une incursion sur son territoire personnel, violent sa face négative, sans lui laisser de liberté d'action. Les formulations impératives rencontrées dans le corpus montrent une grande diversité : de la plus durcie à la plus adoucie.

Le marqueur de politesse le plus répandu est la formule de sollicitation 's'il te plaît' qui accompagne un ordre. Le travail de figuration étant attendu, il serait intéressant d'observer de plus près quelques formulations très durcies par la présence d'intensificateurs portant un grand risque pour la conduite de l'interaction, et par la suite, pour la relation interpersonnelle.

Nous devons être ensemble dans la même maison pendant l'université et ça ne va pas aller comme ça. Je suis très ennuyé de cette situation. Arrête-la !

J'ai quelques règles, j'ai déjà dit mais évidemment tu n'as pas payé attention. Respecte-moi un peu !

2.1.3. Formulations indirectes interrogatives

Les formulations interrogatives de reproche sont à interpréter comme des procédés substitutifs de la politesse négative car la question remplace le reproche et offre à l'interlocuteur à qui on fait le reproche une option de refuser le jugement sur soi. Contrairement à leur valeur d'adoucir les FTAs, on constate dans le corpus des tournures interrogatives de reproche assez dévalorisantes pour l'interlocuteur cible. La formulation la plus douce se montre celle accomplie avec 'est-ce que'. Les formules interrogatives accomplies en recours au terme d'interrogation 'pourquoi' sont également rencontrées dans le corpus. Le fait de critiquer une conduite en interrogeant les raisons sous-jacentes est une manière indirecte de reproche. Il existe des exemples dans lesquels ce procédé substitutif de la politesse négative a été très durci par des énoncés accompagnateurs.

La troisième chose est ton chien. Il est stupide ? Pourquoi il fait beaucoup de bruit ? Il mange mes devoirs aussi ! Il les mange tous !

Je vois qu'il y a des balayures sous mon bureau, pourquoi tu as laissé tes balayures sous mon bureau, ce n'est pas poli, tu sais n'est-ce pas ?

3. Conclusion

Les données recueillies à partir d'un contexte de reproche présenté aux apprenants turcs face à leur partenaire natif et en FLE, ont été analysées selon les critères de la politesse universellement reconnus. Les résultats des données analysées montrent que la compétence pragmatique des apprenants turcs n'a pas été développée de manière à gérer la langue dans des situations d'interactions déterminées. L'emploi des actes de parole précis pour un contexte linguistique se montre insuffisant. Or les actes de parole ont un rôle non négligeable pour s'exprimer correctement dans le contexte approprié. Cette lacune linguistique est la source d'un obstacle pour l'interlocuteur apprenant dans la bonne conduite de l'interaction ainsi que des relations interpersonnelles avec ses partenaires natifs de la langue en interaction.

Le reproche a comme contexte comme situation de mécontentement et est donc susceptible de provoquer un conflit interactionnel et interpersonnel en cas de mauvaise conduite verbale. De ce fait, l'utilisation correcte des actes de parole de manière à surmonter l'obstacle interactionnel et à transmettre l'intention de départ devra inévitablement être prise en compte dans l'enseignement du FLE.

4. Bibliographie

- Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (traduit par G. Lane). Paris : Édition du Seuil.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1990, 1992, 1994). *Les interactions verbales I, II et III*. Paris : Éditions Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1996). *La conversation*. Paris : Éditions du Seuil.
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage*. Paris : Éditions Hermann.
- Searle, J. R. (1982). *Sens et expression, Etudes de théorie des actes de langage*. Paris : Éditions Minuit.
- Traverso, V. (1996). *La conversation familière; Analyse pragmatique des interactions*. Presse universitaire de Lyon.
- Traverso, V. (1999). *L'analyse des conversations*. Paris : Éditions Nathan.
- Vion, R. (2000). *La communication verbale; Analyse des interactions*. Paris : Éditions Hachette.